

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulon, le 28/09/2009

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYERES-LES-PALMIERS

OLLIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR

Contact presse

Marie Minair
04 94 93 83 89
06 22 711 713
mminair@tpmed.org

www.tpm-agglo.fr

Cap sur Marseille Provence 2013 Avec Toulon Provence Méditerranée

Le grand territoire de Marseille, qui s'étend de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée jusqu'en Arles, a été déclaré capitale européenne de la culture 2013. Tous les acteurs culturels mais aussi économiques ou touristiques sont concernés par l'aventure. Au plus fort de l'évènement, c'est tout ce territoire qui bénéficiera des retombées économiques et de la fréquentation internationale.

L'année 2009 marque une nouvelle étape pour le projet de capitale européenne de la Culture, **celle de la construction**. L'association Marseille Provence 2013, en charge de l'évènement, devra dans les prochains mois :

- élaborer le programme culturel et artistique dont les objectifs, les thèmes et les moyens ont été définis dans le dossier de candidature ;
- mettre en place avec les partenaires du territoire des dispositifs d'accueil des publics, de recherche de partenaires économiques, de communication ;
- assurer le suivi des grands chantiers qui figurent au programme de la Capitale.

Toulon Provence Méditerranée, un partenaire actif de l'évènement

Un comité technique est en cours de constitution pour évaluer les projets proposés, leur faisabilité et aider à créer des liens transversaux avec d'autres structures sur le territoire de Marseille Provence 2013. Pour tous les acteurs culturels, **un formulaire d'inscription est à présent en ligne sur le site : www.marseille-provence2013.fr**. Il permet à toutes les associations culturelles qui le souhaitent de présenter un projet ou un atelier de l'Euroméditerranée dans le cadre du programme de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 30 juin 2010, mais pour un accompagnement adéquat, il est conseillé de ne pas attendre cette date limite.

L'association Marseille Provence 2013 organise également un rendez-vous **chaque premier mardi du mois à 18h30 à la Friche de la Belle de Mai** pour un moment d'échange autour d'un thème de travail, occasion de rencontre régulière directe et informelle, entre l'équipe de l'association et les acteurs du territoire participant au projet. **La première rencontre aura lieu le 6 octobre prochain.**

www.marseille-provence2013.fr